

Microscopie intra-vitale

Qu'est-ce que c'est?

La microscopie intra-vitale est un ensemble de techniques et d'outils de pointe visant à observer la peau à l'échelle microscopique. Elle consiste à rapprocher le microscope de votre peau, permettant d'éviter un prélèvement de la peau (biopsie) et son anesthésie locale. On parle également d'imagerie non-invasive. Le point commun à ces techniques est le recours à la lumière.

Le CHUV est le seul centre en Suisse à être équipé de machines de pointe pour l'ensemble des cancers de la peau:

- microscopie de type OCT (pour tomographie par cohérence optique) et LC-OCT pour les carcinomes, qui repose sur le même principe que l'examen par ultrasons,
- LC-OCT et confocal pour le mélanome, qui permet d'obtenir une image en trois dimensions,
- confocal inversé pour la chirurgie à bordure contrôlée, qui permet de manipuler l'échantillon plus facilement.

Ces outils génèrent des images qui permettent en règle générale de poser un diagnostic. Elles aident également à déterminer le type de cancer de la peau dont il s'agit.

Cependant la qualité de l'image ne vaut pas une analyse classique d'un prélèvement de tumeur. Il est donc parfois nécessaire de combiner les deux techniques:

- le prélèvement chirurgical analysé au microscope, qui présente une meilleure qualité
- et l'imagerie non-invasive pour sa rapidité et sa capacité à offrir une visualisation complète.

Quel déroulement?

Le ou la dermatologue pose la sonde du microscope sur la peau, et analyse les images formées sur l'écran en temps réel. En cas de doute, une biopsie (prélèvement d'un morceau de tumeur) ou une excision (ablation de la tumeur) est recommandée.

L'examen présente-t-il des risques?

Il n'y a aucun effet secondaire, complication ou risques connus pour cet examen.

Quelle préparation?

Il n'y a pas de préparation particulière pour cet examen.

Comment les résultats sont-ils transmis?

Les résultats sont transmis immédiatement par le ou la médecin. Parfois, un deuxième avis est demandé à l'un-e des expert-e-s du Centre des mélanomes et tumeurs cutanées.

Quelle couverture par les assurances?

L'examen est remboursé par la Lamal pour le temps passé à réaliser l'examen.

Contacts

La personne de contact en cas de question ou problème liés à l'examen est votre médecin.